



## Pourquoi nous votons « CONTRE » LE BUDGET 2025.

Lors du conseil municipal du 10 avril, à nouveau, nous n'avons pas voté le budget car nous regrettons que la notion de « budget vert », ne soit pas prise en compte, malgré son obligation, afin de mesurer l'impact du budget sur la transition écologique. Cette annexe permet de valoriser les choix d'investissement réalisés qui ont un impact positif sur l'environnement et, ainsi, de faciliter une planification écologique.

De plus, le produit fiscal de la taxe foncière sur les propriétés bâties est de 1 130 €/habitant pour Rambouillet contre 718 €/habitant pour la moyenne des communes de même importance. Comment pouvons-nous, avec cette fiscalité, espérer faire venir de jeunes actifs ? En même temps, les dépenses des services progressent de + 5,5 %. Ce serait notamment à cause du contrat de restauration collective Sodexo. Nous rappelons que dans notre programme nous prônons la gestion de la cuisine centrale en régie municipale.

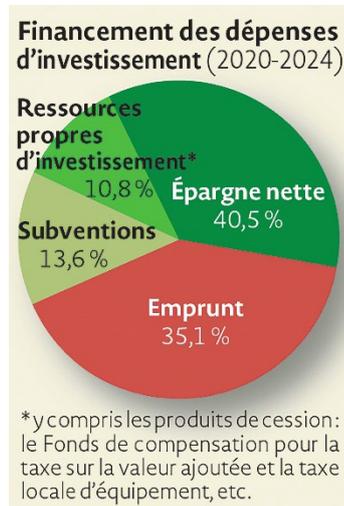
Dans le budget, il est précisé que le niveau d'investissement sur la période 2020/2026 n'est permis que par les prélèvements sur les réserves financières. La démarche de recherche d'économies devra se poursuivre pour maintenir une épargne nette supérieure à 4,5 M€ dans les années à venir, afin de dégager des marges de manœuvre pour l'investissement. Là aussi nous regrettons qu'il ait fallu attendre une crise énergétique majeure pour réaliser qu'il fallait faire des économies. Sommes-nous sûrs que des perspectives énergétiques et des stratégies économiques soient étudiées pour nous prémunir des effets de l'augmentation prévisible du coût de l'énergie ?

Le prélèvement annuel de solidarité, dit prélèvement SRU, dont le montant 2023 a été limité à 109 000 € est passé à 300 000 € à partir de 2024. Il est corrélé au pourcentage de logements locatifs sociaux dans notre commune : 21,56 % en 2022 alors qu'il faut atteindre 25 %. Là aussi, nous regrettons la très faible politique de développement des logements sociaux sur la période 2000 – 2020. Par conséquent, les pénalités deviennent de plus en plus importantes. De plus, nous manquons de logements pour des jeunes actifs ; qui doivent partir s'installer en Eure-et-Loir.

Le graphique ci-contre montre que le financement des dépenses d'investissement dépend en partie de subventions de plus en plus difficiles à obtenir et que nous empruntons de manière conséquente alors que les taux ne vont pas aller à la baisse, vue la situation internationale. Ne devons-nous pas, à partir de ces chiffres, mieux rééquilibrer nos sources de financement ?

De plus, nos dépenses devraient être réparties au mieux. Nous nous étonnons que le projet du Centre de Loisirs de l'école de Clairbois de la Clairière a un budget supplémentaire pour 2025 de 2 459 920 €. Le coût total de cette réfection s'élève à 12 552 394 € ce qui est pharaonique.

Nous remarquons que le « plan voirie et végétalisation » pour un budget de 3 774 025 € correspond surtout à la réfection des voiries sans l'ombre d'une amélioration des rues. **Dans ces réfections y-a-t-il une politique de prise en compte de toutes les mobilités et de végétalisation pour diminuer l'impact du changement climatique ?**



Nous notons que des projets qui devaient voir le jour, durant cette mandature comme le pôle Gare, le pôle polyvalent (socio-culturel sportif) de la Louvière, l'aménagement place de l'Europe et de la place de la Libération ainsi que la maison de quartier du Bel-Air ont totalement disparu. Mais en même temps, nous voyons apparaître des crédits pour la mise en œuvre d'une maison des associations à la Clairière pour 800 000 €, quartier champion des investissements 2020-2025.

Ce budget n'esquisse aucune piste afin de se désengager des énergies fossiles dans les quelques 100 bâtiments publics de la ville. Nous renouvelons notre souhait d'avoir des lignes budgétaires spécifiques pour les actions de réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'amélioration de l'efficacité énergétique, et l'adaptation au changement climatique. Cela permet aux Rambolitain.e.s, de mieux connaître les investissements que nous devons faire pour entretenir le parc immobilier afin de réduire son impact climatique en s'appuyant sur des solutions innovantes et sur des ressources naturelles (chauffage au bois, énergie solaire, géothermie...) et réduire nos coûts de fonctionnement.

**Encore une fois, nous constatons que la prise en compte du dérèglement climatique n'a pas de ligne budgétaire.** Il nous est rétorqué que le changement de l'éclairage public participe à la transition écologique, certes, mais il aurait dû être fait bien plus tôt (il était déjà évoqué en 2012) et pas sous la contrainte des règlements. Pour faire face au dérèglement climatique, il faut donc aller beaucoup plus loin avec une planification pour 2030, fondée sur une évolution programmée du bilan carbone que nous n'avons plus sur notre commune depuis 2011. De plus, il est indispensable d'avoir un politique à long terme pour protéger la qualité de notre eau et de notre air.

Il est donc temps de réétudier notre politique d'investissement et de fonctionnement afin de s'assurer que nous ne soyons pas obligés à nouveau en 2027 d'engager une hausse brutale des taux d'imposition.

**À notre niveau local, il est de notre devoir d'inclure le dérèglement climatique dans toutes nos décisions budgétaires et faire un bilan carbone annuel de ces actions.** Nous ne sommes pas les seuls à plaider dans ce sens, la chambre régionale des comptes a déjà envoyé à notre municipalité un rappel à l'ordre à ce sujet en avril 2022 : « **Elle gagnerait notamment à actualiser son bilan carbone datant de 2011 et à l'enrichir d'un plan de transition** ».

Pour nous contacter : [prénom.nom@rambouillet.fr](mailto:prénom.nom@rambouillet.fr)



David Jutier



France Desmet



Alain Poulet



Mélanie Sordon



Jean-Luc Bernard



Marie-Anne Polo de Beaulieu